

Analyse en bref

Le commerce intérieur au Canada: un aperçu

par Eyob Fissuh, Cosette Wagner et Yunfa Zhu

Date de diffusion : le 2 septembre 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier Noah Peterson pour son aide concernant les données ainsi que tous les examinateurs pour leurs commentaires

Table des matières

Remerciements	3
Faits saillants	5
Introduction.....	5
Revue des recherches : les obstacles au commerce et le paysage des politiques.....	6
Structure et évolution du commerce intérieur au Canada	8
Flux du commerce intérieur.....	8
Commerce intérieur et emplois	15
Résumé	16
Références	17

Le commerce intérieur au Canada : un aperçu

par Eyob Fissuh, Cosette Wagner et Yunfa Zhu

Faits saillants

- Le commerce des biens et des services entre les provinces et les territoires (ci-après appelé le commerce intérieur dans ce document) fait partie intégrante de l'économie canadienne. Il était à l'origine de 527 milliards de dollars en termes nominaux en 2024, ce qui représente 17,0 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada¹.
- Les flux commerciaux intérieurs sont concentrés dans un petit nombre d'industries. La fabrication était à l'origine de la plus grande part du commerce intérieur (31,4 %) en 2022, suivie par l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz (12,7 %), la finance et les assurances, les services immobiliers et les services de location et de location à bail et les sociétés de portefeuille (11,3 %) et le commerce de gros (10,0 %). Ensemble, ces industries représentaient environ les deux tiers du commerce intérieur total.
- Cependant, l'intensité des échanges intérieurs — définie comme le ratio du commerce intérieur par rapport à la production de l'industrie — variait considérablement d'une industrie à l'autre. La fabrication a enregistré une intensité globale relativement faible (17,1 %), bien qu'il existe des variations importantes au sein du secteur. En revanche, des secteurs comme la pêche, la chasse et le piégeage (32,2 %) présentaient une dépendance beaucoup plus élevée à l'égard des marchés interprovinciaux, ce qui souligne d'importantes différences dans la dépendance sur le commerce intérieur.
- Environ 1,6 million d'emplois sont directement liés aux activités de commerce intérieur, ce qui représente près de 8 % du nombre total d'emplois au Canada. Cependant, cette estimation ne prend pas en compte les emplois soutenus indirectement par le commerce intérieur en raison des effets de la chaîne d'approvisionnement ou du multiplicateur des dépenses.

Introduction

Le Canada est depuis longtemps reconnu comme un pays qui dépend fortement du commerce international. Cependant, le potentiel économique du commerce intérieur de biens et de services entre les provinces et les territoires n'a pas encore été pleinement réalisé, en partie à cause d'obstacles persistants. Le commerce interprovincial peut constituer un moteur important de l'activité économique et soutenir la création d'emplois, la croissance des entreprises, le choix des consommateurs et l'expansion économique globale. Par exemple, en 2024, la valeur des biens et services qui ont franchi les frontières provinciales et territoriales s'est élevée à plus de 520 milliards de dollars en dollars courants (Statistique Canada, [tableau 36-10-0222-01](#)). Environ les deux cinquièmes des entreprises canadiennes ont acheté des biens ou des services auprès de fournisseurs situés dans d'autres provinces ou territoires, tandis que 1 entreprise sur 4 a vendu des biens ou des services dans d'autres provinces ou territoires (Statistique Canada 2025a). Le fait de comprendre la portée et les caractéristiques du commerce interprovincial est donc essentiel pour évaluer l'intégration économique générale du Canada et cerner les occasions d'améliorer l'efficacité et l'accessibilité du marché entre les provinces et territoires canadiens.

Ce document fait partie du [Carrefour canadien de données et de renseignements sur le commerce intérieur \(CCCI\)](#), une initiative conjointe de Statistique Canada et du Bureau du Conseil privé dans le cadre du [Plan d'action fédéral pour renforcer le commerce intérieur](#). L'objectif de cet article est de fournir un aperçu du commerce intérieur au Canada au moyen de deux perspectives descriptives : la structure et l'évolution des flux commerciaux entre les provinces et les industries, et une estimation générale des emplois liés au commerce interprovincial. L'analyse utilise les données et les renseignements disponibles au moyen du CCCI pour fournir un aperçu de l'état actuel du marché du commerce intérieur au Canada et établir une base de référence pour effectuer le suivi des changements futurs, ce qui soutient l'analyse des politiques, la recherche et la prise de décisions liées au commerce intérieur.

1. Dans ce document, toutes les valeurs sont exprimées en dollars nominaux ou courants, sauf indication contraire.

Revue des recherches : les obstacles au commerce et le paysage des politiques

Le commerce intérieur au Canada reste assujéti à une série de facteurs qui peuvent limiter l'intégration des marchés entre les provinces et les territoires. Ces facteurs comprennent des obstacles naturels, réglementaires, techniques et administratifs. Cette section présente un aperçu de ces obstacles, résume certains résultats empiriques sur leurs répercussions économiques et passe en revue les changements stratégiques récents liés au commerce intérieur.

Les obstacles naturels découlent principalement de la géographie, y compris les longues distances entre les marchés, les infrastructures de transport inégales et les défis logistiques accrus associés aux régions éloignées et nordiques, ce qui peut limiter l'intégration des marchés (Cotton et Teeter, 2025). Ces facteurs géographiques sont représentés dans les données récentes à l'échelle des entreprises issues de l'Enquête canadienne sur le commerce interprovincial (ECCI)², qui indiquent que les coûts de transport sont l'obstacle le plus fréquent au commerce intérieur au Canada, cités par plus du quart des entreprises lors de l'achat d'intrants provenant d'autres provinces et par près du quart d'entre elles lors de la vente dans d'autres provinces et territoires (Statistique Canada, 2025a). D'autres études empiriques montrent également que la distance et les frictions entre les administrations canadiennes dans l'ensemble des provinces et des territoires augmentent les coûts du commerce intérieur, et que la réduction de ces frictions pourrait considérablement améliorer le commerce intérieur et le rendement économique globale (Agnosteva et coll., 2019; Alvarez et coll., 2019; Albrecht et Tombe, 2016). Les obstacles réglementaires sont liés aux lois et aux règlements provinciaux ou territoriaux qui restreignent le commerce, comme celles qui régissent la distribution de l'alcool, des produits alimentaires et des boissons ainsi que d'autres biens nécessitant une accréditation ou des tests. Des obstacles techniques et administratifs sont présents lorsque les normes ou les exigences diffèrent entre les provinces et territoires canadiens, y compris les règles concernant le transport par camion et la construction ainsi que l'octroi de licences pour les services et les travailleurs professionnels, ce qui peut retarder l'embauche et limiter la mobilité de la main-d'œuvre interprovinciale (FCEI, 2025). Ensemble, ces facteurs nuisent à l'intégration complète de l'économie canadienne, ce qui pourrait réduire la concurrence et l'efficacité économique globale.

Si l'on met de côté l'absence de consensus en ce qui concerne l'ampleur des répercussions exactes, plusieurs études donnent à penser que les obstacles au commerce intérieur du Canada entraînent des coûts importants en créant des inefficacités. Certaines de ces études indiquent que ces obstacles réduisent la productivité, fragmentent les marchés canadiens et entravent la mobilité de la main-d'œuvre. Ces obstacles pourraient agir comme un tarif caché de 7 % qui augmente les prix à la consommation de 7,8 % à 14,5 % (Cotton et Teeter, 2025). De même, Bemrose et coll. (2017, 2020) estiment que les effets des frontières provinciales correspondent à un tarif ad valorem de 6,9 %. D'autres études indiquent que la suppression de ces obstacles pourrait augmenter le PIB du Canada par un montant de 92 milliards de dollars à 200 milliards de dollars par an, ce qui représente une augmentation de 3 % à 7 %, selon les hypothèses sectorielles (Alvarez et coll., 2019; Manucha et Tombe, 2022; Eichenbaum et coll., 2024; Macmillan et Grady, 2007). Par ailleurs, une estimation plus modérée, basée sur des hypothèses d'élasticité des coûts commerciaux plus faibles soutenues par des données probantes d'enquête, réduit le gain projeté à long terme du PIB résultant de la libéralisation du commerce intérieur à une augmentation d'environ 1,2 % du PIB (Shenfeld et Jaffery, 2025). Les répercussions spécifiques à certains secteurs peuvent inclure des différences réglementaires et la gestion de l'offre de produits agricoles et alimentaires, des restrictions provinciales dans la distribution d'alcool et de boissons, des réglementations divergentes en matière de transport par camion qui augmentent les coûts d'expédition ainsi que des problèmes de reconnaissance des titres de compétence qui limitent la mobilité de la main-d'œuvre (Beckman et coll., 2006; Macmillan et Grady, 2007; Cotton et Teeter, 2025). Ces études montrent que les répercussions économiques des obstacles au commerce intérieur ne sont pas négligeables.

Les efforts du Canada pour éliminer les obstacles au commerce intérieur ont évolué au fil du temps grâce à d'importants accords entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. L'Accord sur le commerce intérieur (ACI), qui est entré en vigueur en 1995, représentait la première tentative majeure d'établir un cadre économique national unifié. Cependant, il reposait sur une approche de « liste positive », ce qui signifie que seuls

2. La ECCI a été menée par Statistique Canada en collaboration avec le Bureau du Conseil privé dans le cadre de la stratégie sur les données relatives au commerce intérieur du Plan d'action fédéral du gouvernement du Canada visant à renforcer le commerce intérieur. Cette initiative comprend également le développement du [Carrefour canadien de données et d'information sur le commerce intérieur](#), lancé en avril 2024 afin de fournir des données ouvertes et accessibles sur le commerce intérieur et la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre au Canada. Les tableaux de données, les produits analytiques et les visualisations de données issus de la ECCI sont accessibles dans la section Enquête sur le commerce interprovincial du Carrefour.

les secteurs explicitement énumérés étaient inclus. Par conséquent, de nombreux secteurs ont été exclus. De plus, le Nunavut n'a pas été inclus en tant que signataire. En 2017, l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) a remplacé l'ACI, et celui-ci a adopté une approche de « liste négative » qui englobait tous les secteurs sauf ceux qui étaient explicitement exclus. Bien que l'ALEC représente un pas vers l'avant, il contenait encore de nombreuses exceptions qui constituaient près de la moitié des 345 pages de l'accord, en plus de reposer sur des mécanismes d'application relativement limités. Pour faciliter la mise en œuvre, la Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation (TCCR) a également été créée dans le cadre de l'ALEC afin de cerner et d'éliminer les obstacles au commerce intérieur entre les provinces et territoires canadiens. Cependant, malgré ces avancées, de nombreux obstacles subsistent, et des mesures plus systématiques sont nécessaires pour réaliser pleinement les objectifs de l'ALEC (Manucha 2025).

En 2025, l'urgence de la question du commerce intérieur a été renouvelée, alors que le paysage du commerce international a changé radicalement à la suite d'une série de droits de douane sur les biens canadiens imposés par les États-Unis. La réponse du Canada aux mesures protectionnistes des États-Unis, dans un contexte d'incertitude économique accrue, a souligné la vulnérabilité du pays aux perturbations du commerce extérieur. La contraction des exportations et des investissements des entreprises au deuxième trimestre de 2025, tout comme le ralentissement de la croissance de l'emploi et les baisses propres à certains secteurs dans les activités de fabrication et de commerce de gros, ont renforcé la nécessité d'une intégration économique intérieure plus forte (Gellatly et McCormack, 2025)³. Le début des mesures protectionnistes américaines a incité les décideurs et les intervenants à accorder la priorité à la diversification du commerce international ainsi qu'à l'intégration économique nationale. À cette fin, le gouvernement fédéral canadien a réaffirmé son engagement à éliminer tous les obstacles relevant du secteur de compétence fédéral afin de jouer un rôle de premier plan pour parvenir à un libre-échange intérieur complet. Une étape clé dans cette direction a été l'adoption de la *Loi sur l'unité de l'économie canadienne*, qui élimine les obstacles fédéraux au commerce intérieur et à la mobilité de la main-d'œuvre, facilitant ainsi la libre circulation des biens, des services et des travailleurs entre les provinces et les territoires. Plusieurs provinces ont également lancé des mesures bilatérales ou régionales : par exemple, en 2024, les gouvernements de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont signé un protocole d'entente (PE) pour faciliter la vente directe de vin aux consommateurs et améliorer la mobilité de la main-d'œuvre (gouvernement de l'Alberta, 2024)⁴. L'Ontario a signé plusieurs PE en 2025 avec l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard, axés sur la réduction des obstacles aux flux de biens, de services, de main-d'œuvre et d'investissements (gouvernement de l'Ontario, 2025)⁵. La Nouvelle-Écosse a adopté en 2025 la *Loi sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada*, conçue pour réduire les obstacles aux flux de biens et de services, et pour permettre aux professionnels agréés d'autres provinces d'exercer leur profession en Nouvelle-Écosse sans certification ou examens supplémentaires, si la réciprocité est assurée (Wilson, 2025). Une autre initiative marquante en 2025 a été la conclusion de l'*Accord canadien de reconnaissance mutuelle sur la vente de produits* (ACRM) entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, dont la mise en œuvre se poursuivra jusqu'à la mi-2026 (Accord de libre-échange canadien, 2025). L'ACRM vise à réduire les frictions liées au commerce intérieur en permettant qu'une large gamme de biens manufacturés et industriels vendus dans une province ou un territoire soient vendus dans d'autres provinces et territoires sans exigences réglementaires supplémentaires, ce qui permet de réduire les coûts de conformité, d'éliminer les règles redondantes et d'améliorer l'accès au marché pour les entreprises canadiennes.

Les études examinées ci-dessus fournissent un contexte politique et économique qui est nécessaire pour mettre en perspective la structure et l'évolution du commerce intérieur au Canada. Elles soulignent les facteurs qui façonnent l'intégration économique au Canada, y compris les obstacles géographiques, réglementaires, techniques et administratifs, et elles présentent les conséquences économiques potentielles de ces frictions. Dans ce contexte, le reste de l'article examine la structure et l'évolution du commerce intérieur en faisant état des flux commerciaux entre les provinces, les territoires et les industries, et en estimant les emplois directement associés à ces flux. Ensemble, la revue des études et l'analyse descriptive mettent en lumière le rôle du commerce intérieur dans l'économie canadienne et les facteurs qui pourraient influencer sur son développement à l'avenir.

3. Veuillez consulter Gellatly et McCormack (2025) pour obtenir un aperçu complet des tendances de la production, des prix à la consommation, de l'emploi et des finances des ménages pendant la majeure partie des trois premiers trimestres de 2025, en mettant l'accent sur les répercussions économiques des tensions commerciales entre le Canada et les États-Unis.

4. Government of Alberta. *Leading the way on interprovincial trade*. Alberta.ca. Last modified 2025.

5. *Entente de coopération concernant les pipelines, les minéraux critiques et le développement énergétique responsable : Ontario et Alberta et Saskatchewan*

Structure et évolution du commerce intérieur au Canada

Cette section de l'article examine la structure et l'évolution du commerce intérieur au Canada par rapport au commerce international, détermine les industries les plus actives dans le commerce intérieur ainsi que les principaux produits qui traversent les frontières provinciales et territoriales, et fournit des estimations en ce qui concerne le nombre d'emplois directement associés aux flux commerciaux interprovinciaux et territoriaux. L'analyse s'appuie sur plusieurs sources de données de Statistique Canada, y compris les comptes provinciaux et territoriaux du PIB et les tableaux d'entrées-sorties pour obtenir des renseignements sur la production et les flux commerciaux, ainsi que les comptes nationaux de productivité pour obtenir des données à l'échelle des industries sur l'emploi par province et territoire.

Flux du commerce intérieur

Des biens et services d'une valeur d'environ 527 milliards de dollars (en dollars courants) ont traversé les frontières provinciales et territoriales en 2024, ce qui équivaut à 17,0 % du PIB du Canada. De ce total, 306 milliards de dollars (58,0 %) étaient attribuables aux services, tandis que le reste était attribuable aux biens (Statistique Canada, [tableau 36-10-0222-01](#)).

Statistique Canada a commencé à publier des renseignements détaillés sur le commerce des biens par catégorie de produits en novembre 2025, pour les années de référence 2022 à 2024⁶. Les produits énergétiques représentaient plus du cinquième du commerce intérieur de biens en 2024. La valeur du pétrole brut classique totalisait 15,8 milliards de dollars, ce qui représentait 7,1 % du commerce intérieur total de biens. Venaient ensuite le pétrole brut synthétique, qui s'est chiffré à 10,1 milliards de dollars (4,6 %), les liquides de gaz naturel, qui se sont chiffrés à 7,5 milliards de dollars (3,4 %), l'essence automobile, qui s'est chiffrée à 6,9 milliards de dollars (3,1 %) et les carburants diesel et biodiesel, qui se sont chiffrés à 6,3 milliards de dollars (2,8 %) (tableau 1). Ces flux rendent compte des livraisons provenant principalement de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador vers d'autres provinces et territoires, ce qui correspond à la concentration géographique de la production d'énergie et de la capacité de raffinage au Canada. Par exemple, la quasi-totalité du commerce intérieur de pétrole brut synthétique, et environ les deux tiers du commerce intérieur de pétrole brut classique, sont exportés de l'Alberta vers d'autres provinces et territoires (Statistique Canada, [tableau 36-10-0709-01](#)).

6. Les données par catégorie détaillée de produits ne sont pas disponibles pour les services.

Tableau 1
Biens ayant les valeurs commerciales intérieures les plus élevées au Canada, 2024

Produit	Valeur commerciale	Proportion du commerce intérieur total de biens
	milliards de dollars	pourcentage
Total : tous les produits	221,2	100,0
Pétrole brut classique [ENE211107]	15,8	7,1
Pétrole brut synthétique [ENE211106]	10,1	4,6
Liquides de gaz naturel (y compris le condensat) et produits connexes [ENE211108]	7,5	3,4
Essence à moteur (y compris les composants de mélange à essence et le carburant à l'éthanol) ENE324111]	6,9	3,1
Carburants diesel et biodiesel [ENE324112]	6,3	2,9
Minerais et concentrés d'or et d'argent [MPG212220]	5,1	2,3
Lait de consommation et produits de lait transformés [MPG311501]	5,0	2,2
Bœuf et veau frais et congelés [MPG311601]	4,9	2,2
Fruits et légumes en conserve et aliments congelés [MPG311402]	4,9	2,2
Bovins et veaux [MPG112001]	4,6	2,1
Fromage et produits du fromage [MPG311502]	4,2	1,9
Volaille de tous les types, fraîche et congelée [MPG311603]	4,0	1,8
Produits de viandes transformées, autres viandes et sous-produits d'origine animale [MPG311605]	3,6	1,6
Or, argent et métaux du groupe du platine sous forme brute, et leurs alliages [MPG331403]	3,4	1,5
Boissons gazeuses et non gazeuses (y compris les boissons fermentées à faible teneur en alcool), eau embouteillée et glace [MPG312110]	3,2	1,4
Matériaux en plastique et en mousse pour les bâtiments et la construction [MPG326103]	3,1	1,4
Poissons, crustacés, mollusques et autres produits de la pêche [MPG114000]	2,8	1,3
Produits de céréales et d'oléagineux, n.c.a. [MPG311208]	2,6	1,2
Fer, acier et ferroalliages (produits sous forme brute et laminés à chaud) [MPG331100]	2,4	1,1
Minerais et concentrés de fer [MPG212210]	2,4	1,1
Électricité [ENE221100]	2,4	1,1
Gaz naturel [ENE211102]	2,1	1,0
Aliments à grignoter [MPG311901]	2,1	0,9

Source: [Tableau 36-10-0709-01](#)

Outre les principaux produits énergétiques, d'autres biens ont contribué au commerce intérieur, y compris le lait transformé et les produits laitiers, le bœuf et le veau frais et congelés, les fruits et légumes en conserve, le fromage et la volaille. Bien que chacun de ces produits représente individuellement une proportion relativement faible, ces produits alimentaires représentaient conjointement 12 % du total et sont demeurés parmi les biens les plus activement échangés au Canada. Cela est particulièrement évident lorsqu'on compare ces chiffres à ceux liés aux importations internationales des mêmes produits. Par exemple, en 2024, les importations internationales de produits laitiers représentaient environ 28 % de la valeur des produits laitiers échangés entre les provinces et les territoires. De même, les importations internationales de produits de viandes représentaient environ 47 % de la valeur des produits de viandes échangés entre les frontières et les territoires (Statistique Canada, [tableau 36-10-0709-01](#)).

De nombreux produits ont enregistré des niveaux de commerce intérieur inférieurs à 100 millions de dollars (par exemple, les vêtements pour bébés), ce qui correspond à des proportions près de zéro, et certains produits (par exemple, béton prêt à l'emploi et vapeur et air ou eau refroidis ou chauffés) n'ont enregistré aucun commerce interprovincial en 2024 (Statistique Canada, [tableau 36-10-0709-01](#)). Le déplacement de la plupart de ces biens entre les provinces ou les territoires est difficile, coûteux ou peu pratique; généralement parlant, ils sont produits et consommés dans la même province.

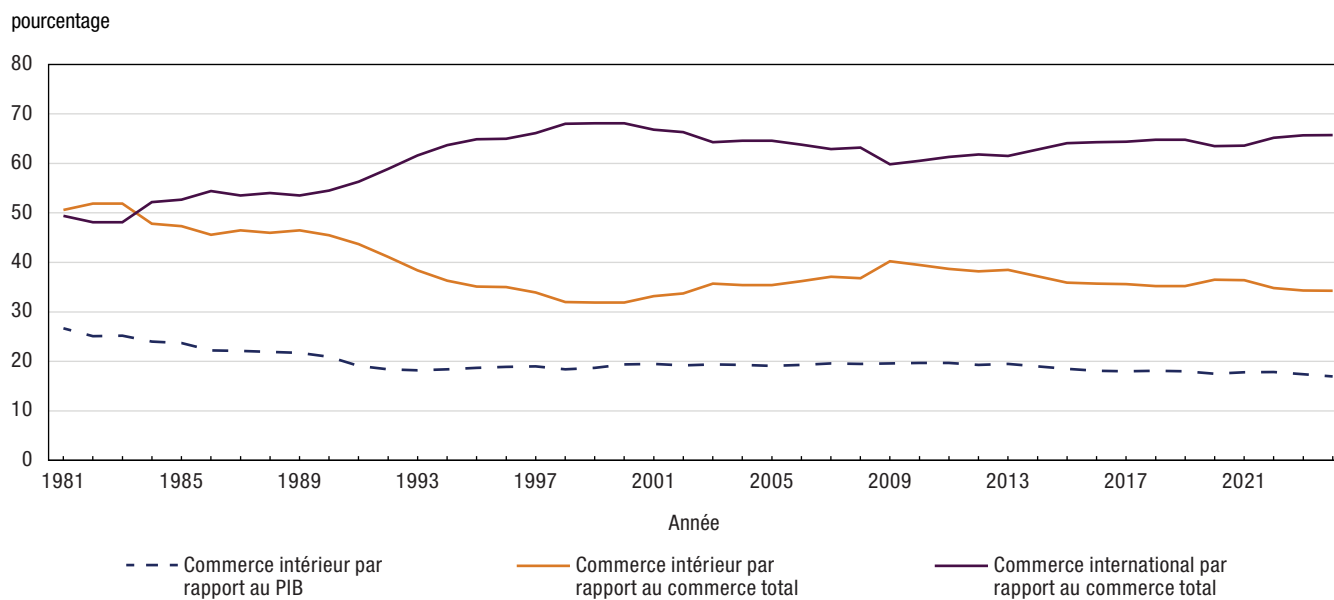
Tendances en matière de commerce intérieur

La valeur des flux commerciaux intérieurs, exprimée par rapport au PIB du Canada, a suivi une tendance à la baisse au cours des quatre dernières décennies, passant de 26,7 % en 1981 à 17,0 % en 2024. Parallèlement, la proportion moyenne du commerce intérieur dans le commerce total entre les provinces et territoires a enregistré une baisse marquée à la fin du XX^e siècle, passant d'une moyenne de 50,5 % au début des années 1980 à 31,9 % en 1999 (voir l'encadré 1 pour les définitions). Cette proportion moyenne du commerce intérieur par rapport au commerce provincial ou territorial total a lentement progressé depuis 2000 pour atteindre 34,2 % en 2024 (graphique 1). Cette tendance laisse entendre que, bien que le commerce intérieur total (pour l'ensemble du Canada, la valeur des exportations interprovinciales équivaut aux importations interprovinciales) ait augmenté de 435 % de 1981 à 2024, le commerce international a connu une expansion encore plus rapide, les importations en

provenance d'autres pays ayant augmenté de 970 % et les exportations vers d'autres pays ayant augmenté de 938 %. Cette tendance à long terme met en lumière un changement structurel dans l'économie canadienne, ce qui pourrait rendre compte de facteurs comme la mondialisation et l'intégration des chaînes d'approvisionnement, le nombre croissant d'accords commerciaux internationaux, les changements dans les habitudes de consommation intérieure ou les variations de l'importance économique du commerce intérieur par rapport à d'autres activités économiques.

Graphique 1

Commerce intérieur en tant que proportion du produit intérieur brut (PIB) et du commerce total, Canada, 1981 à 2024



Source : Tableau 36-10-0222-01.

Encadré 1 : Part moyenne du commerce intérieur

La part moyenne du commerce intérieur mesure la proportion du commerce total dans chaque province ou territoire (PT) qui a lieu à l'intérieur du Canada, c'est-à-dire entre les PT, pendant une période donnée. Le commerce total pour chaque PT comprend le commerce intérieur ainsi que le commerce international (exportations vers d'autres pays et importations en provenance d'autres pays).

- Commerce intérieur pour la PT i pendant l'année t ($\lambda_{i,t}$) : $\lambda_{i,t} = X_{i,t}^P + M_{i,t}^P$
 où $X_{i,t}^P$ = toutes les exportations vers d'autres PT, et
 $M_{i,t}^P$ = toutes les importations provenant d'autres PT.
- Commerce international pour la PT i pendant l'année t ($\varepsilon_{i,t}$) : $\varepsilon_{i,t} = X_{i,t}^F + M_{i,t}^F$
 où $X_{i,t}^F$ = toutes les exportations vers des pays étrangers, et
 $M_{i,t}^F$ = toutes les importations en provenance de pays étrangers.
- Commerce total pour la PT i pendant l'année t ($\tau_{i,t}$) : $\tau_{i,t} = \lambda_{i,t} + \varepsilon_{i,t}$
- Part des échanges internes pour la PT i pendant l'année t ($s_{i,t}$) : $s_{i,t} = \frac{\lambda_{i,t}}{\tau_{i,t}}$
- Part moyenne pour toutes les PT (pondérée par le commerce total des PT respectives)
 pendant l'année t (S_t) : $S_t = \sum_i w_{i,t} s_{i,t}$, où

$$w_{i,t} = \frac{\tau_{i,t}}{\sum_i \tau_{i,t}}$$

La part moyenne fournit une mesure sommaire de l'importance relative du commerce intérieur (λ) par rapport au commerce total (τ) dans l'ensemble des provinces et des territoires (PT).

Les tendances en matière de commerce intérieur sont façonnées par le principe de l'avantage comparatif, comme le commerce international, selon lequel les entreprises participent au commerce lorsqu'il est plus efficace de se spécialiser et d'échanger des biens entre les régions. Dans ce contexte, les changements dans le commerce intérieur doivent être interprétés parallèlement avec la dynamique du commerce international, car les entreprises peuvent faire des substitutions entre les marchés nationaux et internationaux en fonction des coûts relatifs et des possibilités. Ainsi, une baisse du commerce intérieur au fil du temps n'indique pas nécessairement une diminution du rendement économique ou une inefficacité, surtout si elle témoigne d'une réaffectation vers des marchés plus productifs ou compétitifs. Cependant, en présence d'obstacles au commerce intérieur, les changements dans le commerce intérieur peuvent également indiquer des changements dans les frictions qui limitent la pleine réalisation de l'efficacité économique. De même, les augmentations du protectionnisme du commerce international peuvent être associées à une augmentation du commerce intérieur, les entreprises se réorientant vers les marchés intérieurs⁷.

Disparités régionales en matière de commerce intérieur

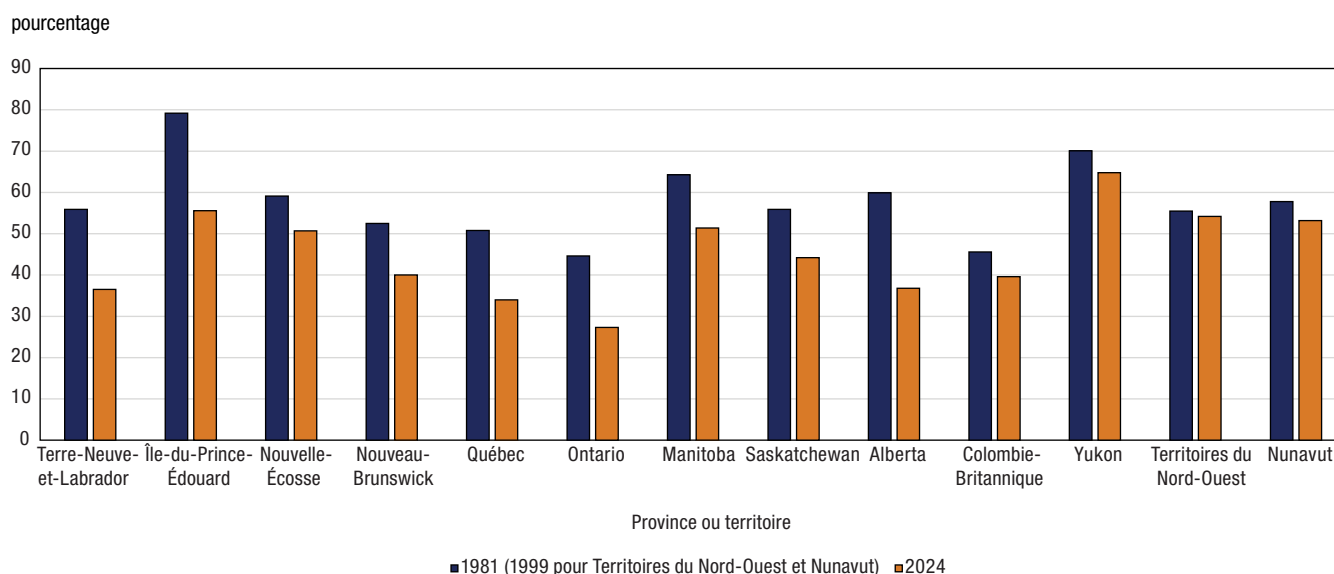
De 1981 à 2024, le commerce intérieur a diminué en tant que part du commerce total dans l'ensemble des provinces et des territoires, ce qui témoigne d'un changement dans l'orientation géographique du commerce canadien. En 2024, la plupart des provinces effectuaient moins de la moitié de leur commerce avec d'autres provinces et territoires canadiens, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et les trois territoires continuaient de dépendre principalement du commerce interne (graphique 2).

7. Il s'agit d'une considération importante compte tenu des politiques protectionnistes mises en œuvre en 2025 par les États-Unis, le principal partenaire commercial du Canada, bien que les données utilisées dans cette analyse ne remontent qu'à 2024 et ne saisissent donc pas les effets de ces récentes mesures liées aux droits de douane.

Au cours de cette période, les territoires ont enregistré des proportions élevées du commerce intérieur (par rapport au commerce total qui comprenait le commerce international et intérieur). Au Yukon, la proportion du commerce intérieur s'est chiffrée à 64,8 % en 2024, en baisse par rapport à 70,1 % en 1981. Dans les Territoires du Nord-Ouest, la proportion est demeurée relativement stable, s'établissant à 54,2 % en 2024 comparativement à 55,5 % en 1999, tandis que celle du Nunavut s'est chiffrée à 53,2 % en 2024, ce qui représente une légère baisse par rapport à 57,8 % en 1999⁸ (graphique 2).

Graphique 2

Commerce intérieur en tant que part du commerce total, selon la province ou le territoire, 1981 et 2024



Note : Les données fournies pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut remontent à 1999 plutôt que 1981 car le Nunavut n'existait pas séparément avant 1999.

Source : Tableau 36-10-0697-01.

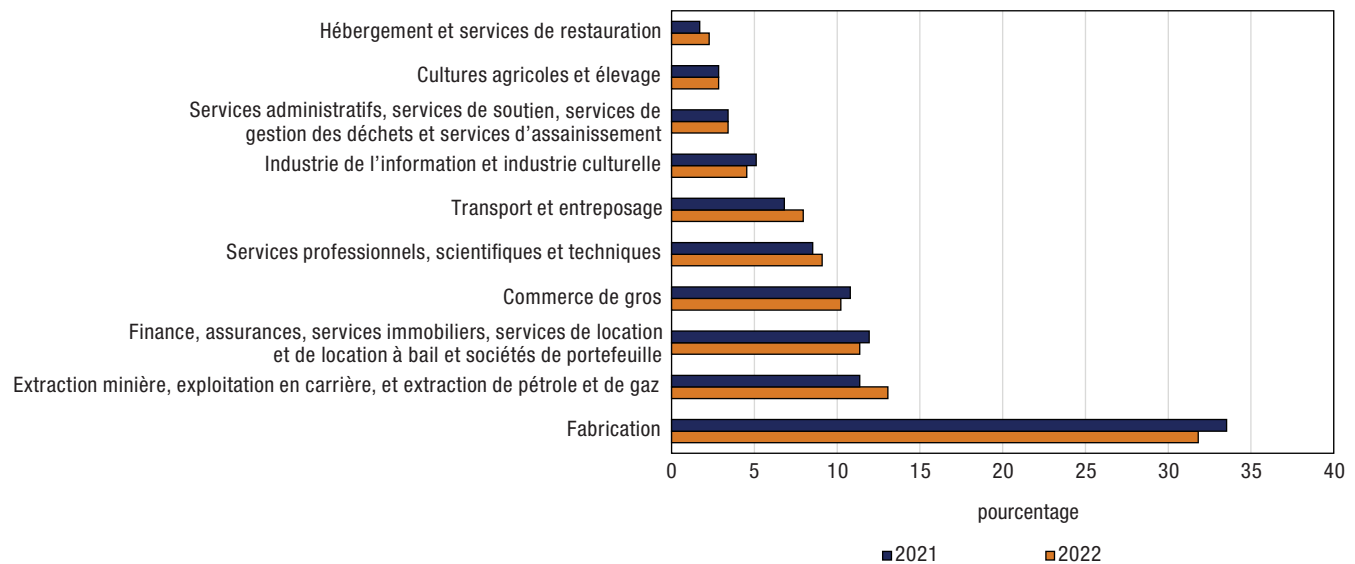
Composition des industries du commerce intérieur

En examinant la question du commerce intérieur d'un point de vue plus vaste au niveau des industries, l'industrie de la fabrication joue un rôle central dans le commerce intérieur du Canada. La fabrication était à l'origine de 31,4 % du commerce total entre les provinces et les territoires en 2022, ce qui représente une légère baisse par rapport à 33,3 % en 2021. Cette importante proportion souligne le rôle central de la fabrication dans l'économie nationale. Parmi les autres principaux contributeurs en 2022 figuraient l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz (12,7 %), la finance et les assurances, les services immobiliers et les services de location et de location à bail et les sociétés de portefeuille (11,3 %) et le commerce de gros (10,0 %). Chacune de ces industries représentait un peu plus du dixième du commerce intérieur et territorial (graphique 3).

8. Les données pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont disponibles que pour 1999, car le Nunavut n'existait pas séparément avant 1999.

Graphique 3 Contribution au commerce intérieur, selon l'industrie, Canada, 2021 et 2022

Industrie



Source : Tableau 36-10-0705-01.

Un examen plus approfondi des sous-secteurs brosse un tableau plus nuancé. Les industries liées à l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz étaient à l'origine d'environ 12,7 % du commerce intérieur en 2022, l'extraction de pétrole et de gaz (à l'exclusion des sables bitumineux) étant le plus grand contributeur individuel (6,6 %), suivie des raffineries de pétrole (4,0 %) et de l'extraction de sables bitumineux (2,8 %). Le deuxième plus grand contributeur était la conception de systèmes informatiques et services connexes (4,7 %), un sous-groupe du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques. Ensemble, la fabrication de produits de viande (2,6 %) et la fabrication de produits laitiers (2,1 %) représentaient un peu moins de 5 %. D'autres contributeurs importants comprenaient les sociétés d'assurance (2,8 %) et les activités bancaires et autres activités d'intermédiation financière par le biais de dépôts (2,8 %) des secteurs de la finance et des assurances, des services immobiliers et services de location et de location à bail et des sociétés de portefeuille ainsi que les grossistes-marchands d'articles personnels et ménagers (2,0 %) du secteur du commerce de gros (Statistique Canada, [tableau 36-10-0712-01](#)).

Intensité des échanges intérieurs

L'intensité des échanges intérieurs est définie comme le ratio du commerce intérieur par rapport à la production industrielle (voir l'encadré 2 pour les définitions). En 2022, comme mentionné ci-dessus, le secteur de la fabrication était à l'origine de la plus grande part du commerce intérieur total, mais son intensité des échanges, qui s'est chiffrée à 17,1 %, était relativement faible, ce qui témoigne du fait qu'une grande partie de sa production a été exportée à l'échelle internationale. Cependant, d'importantes différences existent entre les sous-secteurs de la fabrication. Le tableau 2 montre que la fabrication de produits du tabac et du cannabis (68,6 %), la fabrication de produits laitiers (51,8 %) et la fabrication de boissons gazeuses et de glace (49,9 %) présentaient la plus forte intensité des échanges, ce qui indique une plus grande dépendance à l'égard des marchés interprovinciaux. En revanche, des industries telles que la pêche, la chasse et le piégeage dépendaient fortement des marchés intérieurs canadiens, 32,2 % des produits ayant été échangés à l'intérieur du Canada, suivies par le commerce de gros (23,7 %) et les industries de l'information et de la culture (17,5 %), ce qui souligne leur plus grande dépendance à l'égard du commerce intérieur par rapport à la production totale (Source : [Tableau 36-10-0705-01](#)).

Tableau 2**Les dix principales industries ayant les ratios les plus élevés du commerce intérieur par rapport à la production au Canada, 2022**

Industrie	Ratio du commerce intérieur par rapport à la production de l'industrie
	pourcentage
Fabrication du tabac et de produits du cannabis [BS312A00]	68,6
Fabrication de produits laitiers [BS311500]	51,8
Fabrication de boissons gazeuses et de glace [BS312110]	49,9
Télévision payante et spécialisée [BS516211]	44,0
Fabrication d'autres produits connexes aux meubles [BS337900]	42,8
Grossistes-marchands de pétrole, de produits pétroliers, et d'autres hydrocarbures [BS412000]	38,9
Stations de radiodiffusion et de télédiffusion [BS516100]	37,5
Fabrication de peintures, de revêtements et d'adhésifs [BS325500]	36,1
Brasseries [BS312120]	35,4
Fabrication d'autres aliments [BS311900]	34,8

Source : [Tableau 36-10-0712-01](#).

Une forte intensité des échanges intérieurs ne se traduit pas nécessairement par une grande contribution au PIB national. Par exemple, la fabrication de produits laitiers et la fabrication de boissons gazeuses et de glace ont enregistré une forte intensité des échanges, qui s'est chiffrée à 51,8 % et à 49,9 % respectivement, alors que leur commerce intérieur représentait 0,4 % et 0,1 % du PIB. En revanche, les industries à faible intensité des échanges peuvent contribuer plus fortement au PIB. Par exemple, l'extraction de pétrole et de gaz (à l'exclusion des sables bitumineux) affichait une intensité des échanges de 27,7 %, mais son commerce intérieur représentait 6,6 % du commerce intérieur total, ce qui correspond à 1,2 % du PIB (Statistique Canada, [tableau 36-10-0712-01](#)). Ces contrastes soulignent que la dépendance à l'égard des marchés interprovinciaux et le poids économique globale ne correspondent pas toujours, et ils offrent une vue nuancée des dynamiques du commerce interne. De toute évidence, même les secteurs dont les contributions nationales sont modestes peuvent être très importants pour certaines provinces ou régions, où ils représentent une grande part de l'activité économique locale.

Encadré de définition 2 : Intensité des échanges par industrie

Dans cet article, l'intensité des échanges d'une industrie est définie comme le ratio du commerce intérieur par rapport à la production totale de l'industrie en utilisant des tableaux symétriques sur les entrées-sorties provinciales. Ce concept tente de saisir la part de la production d'une industrie qui est échangée entre les provinces et territoires (PT).

Pour l'industrie j pendant l'année t :

1. Exportations internes totales entre les PT : $\xi_{j,t} = \sum_i x_{j,i,t}^P$; où $x_{j,i,t}^P$ représente toutes les exportations de l'industrie j de la PT i vers d'autres PT.
2. Production totale de l'industrie j : $Y_{j,t} = \sum_i y_{j,i,t}$; où $y_{j,i,t}$ est la production totale de l'industrie j dans la PT i au moment t .
3. Intensité des échanges de l'industrie j : $\theta_{j,t} = \frac{\xi_{j,t}}{Y_{j,t}} \times 100\%$

Ce calcul compte chaque flux commercial interprovincial une seule fois, ce qui fournit la part moyenne de la production d'une industrie qui est échangée entre les PT.

Commerce intérieur et emplois

Cette section fournit des estimations des emplois directs soutenus par les exportations intérieures en utilisant les tableaux symétriques d'entrées-sorties (ES) de Statistique Canada pour chaque province et chaque territoire. L'approche suit une version simplifiée de l'approche de Rasmussen (2020), qui établit des liens entre les exportations internationales et les emplois en utilisant les tableaux des ressources et des emplois ainsi qu'un cadre de demande finale. Cependant, contrairement à l'approche de Rasmussen, l'approche de cet article se concentre uniquement sur les emplois directs et les flux internes⁹. L'analyse établit un lien entre la production industrielle exportée d'une région (province ou territoire) à une autre et le nombre d'emplois dans chaque industrie. Les estimations sont des approximations calculées au niveau de l'industrie pour chaque province, puis agrégées par province, ce qui permet de quantifier les emplois directement soutenus par les flux d'exportation intérieurs.

Supposons que :

- $J_{i,p}$ = nombre d'emplois dans l'industrie i dans la province ou le territoire p ,
- $O_{i,p}$ = production totale de l'industrie i dans la province ou le territoire p ,
- $X_{i,p \rightarrow q}$ = valeur des exportations internes de l'industrie i de la province ou du territoire p à la province ou au territoire q .

La part de la production, qui est exportée à l'interne, est définie comme : $S_{i,p \rightarrow q} = \frac{X_{i,p \rightarrow q}}{O_{i,p}}$

Les emplois directs soutenus par les exportations intérieures de la province p vers la province q dans l'industrie

i sont : $J_{i,p \rightarrow q}^{\text{exportations}} = J_{i,p} \times S_{i,p \rightarrow q}$

La somme pour toutes les provinces et tous les territoires donne une estimation du nombre total d'emplois directs soutenus par les exportations intérieures pour l'industrie i :

$$J_i^{\text{exportations}} = \sum_p \sum_{q \neq p} J_{i,p \rightarrow q}^{\text{exportations}}$$

Les données sur le nombre d'emplois proviennent du programme provincial annuel des Comptes canadiens de productivité par industrie, conforme à la classification industrielle utilisée dans les tableaux des entrées-sorties pour chaque province et chaque territoire.

Le tableau 3 montre que les emplois directement liés au commerce intérieur sont fortement concentrés dans quelques secteurs clés. La fabrication occupait le premier rang, soutenant environ 278 700 emplois, ce qui représente 17,4 % du nombre total estimé des emplois liés au commerce intérieur en 2022. Les services professionnels, scientifiques et techniques (14,7 %) ainsi que le commerce de gros (12,7 %) arrivaient en deuxième et troisième place, ce qui témoignait de leur rôle important dans l'approvisionnement de biens et de services d'une province ou d'un territoire à l'autre. Plusieurs autres secteurs axés sur les services représentaient également des parts importantes des emplois liés au commerce intérieur. Ceux-ci comprennent la finance et les assurances, les services immobiliers et services de location et de location à bail ainsi que les sociétés de portefeuille (9,5 %), le transport et l'entreposage (9,4 %), les services administratifs et les services de soutien (9,2 %) ainsi que les services d'hébergement et de restauration (7,3 %).

9. L'approche utilisée dans cette section est semblable à celle utilisée par Rasmussen (2020), qui établit un lien entre les exportations et les emplois en utilisant les tableaux des ressources et des emplois ainsi qu'un cadre de demande finale pour estimer la main-d'œuvre totale dans les exportations internationales, y compris les effets indirects. Dans cette analyse, les exportations interprovinciales sont traitées comme un élément de la demande finale dans les tableaux symétriques provinciaux et territoriaux sur les entrées-sorties. Les principales différences sont : (1) seuls les emplois directs sont estimés, excluant les effets indirects et en amont sur la chaîne d'approvisionnement; (2) l'accent est mis sur les exportations interprovinciales plutôt qu'internationales; et (3) les emplois sont dérivés en utilisant des ratios de l'emploi à la production au niveau de l'industrie, les emplois étant censés être proportionnels à la production totale de l'industrie.

Tableau 3**Estimations du nombre d'emplois directement associés au commerce intérieur, selon l'industrie, Canada, 2022**

Industrie	Nombre estimé d'emplois	Part relative
	nombre	pourcentage
Fabrication (BS3A0)	278 700	17,4
Services professionnels, scientifiques et techniques (BS540)	234 600	14,7
Commerce de gros (BS410)	203 300	12,7
Finance, assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et sociétés de portefeuille (BS5B0)	152 700	9,5
Transport et entreposage (BS4B0)	149 800	9,4
Services administratifs et de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (BS560)	147 600	9,2
Services d'hébergement et de restauration (BS720)	116 400	7,3
Industrie de l'information et industrie culturelle (BS510)	69 800	4,4
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz (BS210)	43 800	2,7
Commerce de détail (BS4A0)	40 400	2,5
Autres services (sauf les administrations publiques) (BS810)	39 700	2,5
Cultures agricoles et élevage (BS11A)	38 800	2,4
Arts, spectacles et loisirs (BS710)	20 200	1,3
Services gouvernementaux d'enseignement (GS610)	17 600	1,1
Autres industries	46 500	2,9
Total	1 599 900	100,0

Source : Calcul des auteurs basés sur les tableaux d'entrées-sorties provinciales, et [tableau 36-10-0480-01](#).

Dans l'ensemble, tous secteurs confondus, on comptait environ 1,6 million d'emplois liés au commerce intérieur, ce qui représente 8 % du nombre total d'emplois au Canada (environ 20 millions en 2022). Cependant, comme mentionné ci-dessus, cette estimation est une approximation et ne prend pas en compte les emplois soutenus indirectement par le commerce intérieur par les effets liés à la chaîne d'approvisionnement ou au multiplicateur de dépenses, et doit être interprétée en conséquence.

Résumé

Cette analyse offre un aperçu descriptif de la structure et de l'évolution du commerce intérieur au Canada en décrivant les tendances des échanges entre les provinces, les territoires et les industries, et en estimant l'emploi associé à ces flux.

Le commerce intérieur, qui était à l'origine de 527 milliards de dollars en 2024 et de 17,0 % du PIB, demeure un élément important de l'économie canadienne. Au cours des quatre dernières décennies, le commerce intérieur en tant que part du commerce provincial total a diminué, alors que le commerce international est devenu de plus en plus important dans la structure globale du commerce au Canada.

La fabrication demeure le principal contributeur, tandis que l'exploitation minière et l'extraction de pétrole et de gaz, le commerce de gros ainsi que les services professionnels, scientifiques et techniques jouent également des rôles majeurs. En ce qui concerne les produits, les produits énergétiques représentaient une part importante du commerce intérieur de biens, ce qui témoigne de la spécialisation régionale et l'emplacement de la production de ressources naturelles.

L'analyse montre également que les industries diffèrent considérablement lorsqu'il est question de leur dépendance à l'égard du commerce intérieur. Certaines industries, comme la fabrication de produits laitiers et certaines industries de transformation alimentaire, présentent une forte intensité des échanges intérieurs par rapport à leur production, tandis que les industries plus importantes peuvent contribuer davantage au commerce intérieur total en raison de leur taille économique en général.

Le commerce intérieur soutient l'emploi dans une vaste gamme d'industries. Les estimations laissent entendre qu'environ 1,6 million d'emplois étaient directement liés aux exportations intérieures en 2022. Il est vrai que ces estimations ne comprennent pas les emplois indirects liés aux chaînes d'approvisionnement ou à l'activité économique plus générale.

Dans l'ensemble, les résultats de cette étude fournissent une base de référence pour aider à comprendre le rôle du commerce intérieur dans l'économie canadienne et servent de point de référence pour la recherche et les discussions politiques sur le renforcement de l'intégration du marché intérieur.

Références

- Agnosteva, D. E., Anderson, J. E., & Yotov, Y. V. (2019). [\[Coûts du commerce intranational : évaluation des frictions régionales\]](https://ideas.repec.org/a/eee/eecrev/v112y2019icp32-50.html). *European Economic Review*, 112, 32–50. <https://ideas.repec.org/a/eee/eecrev/v112y2019icp32-50.html>
- Albrecht, L., & Tombe, T. (2016). [Commerce intérieur, productivité et industries interconnectées : une analyse quantitative](https://ideas.repec.org/a/cje/issued/v49y2016i1p237-263.html). *Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'économie*, 49(1), 237–263. <https://ideas.repec.org/a/cje/issued/v49y2016i1p237-263.html>
- Alvarez, J., Krznar, I., & Tombe, T. (2019). [\[Le commerce intérieur au Canada : plaidoyer en faveur de la libéralisation\]](https://www.imf.org/-/media/files/publications/wp/2019/wp19158.pdf). Document de travail du FMI WP/19/158. <https://www.imf.org/-/media/files/publications/wp/2019/wp19158.pdf> [Publication offerte en anglais seulement.]
- Accord de libre-échange canadien. (2025). [Accord canadien de reconnaissance mutuelle sur la vente de produits](https://www.cfta-alec.ca/fr/acrm). <https://www.cfta-alec.ca/fr/acrm>
- Baldwin, J. R., & Gu, W. (2004). [Libéralisation des échanges : participation aux marchés d'exportation, croissance de la productivité et innovation](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0027m/11f0027m2004027-fra.pdf) (Série de documents de recherche sur l'analyse économique, n° 27, produit n° 11F0027MIF2004027 au catalogue). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0027m/11f0027m2004027-fra.pdf>
- Beckman, C., Darby, P. M., St-Maurice, Y., & Lemaire, D. (2006). [\[La mort par mille coupures : l'effet des obstacles à la concurrence sur la productivité canadienne\]](https://www.conferenceboard.ca/product/death-by-a-thousand-paper-cuts/). Le Projet Canada. Ottawa : Le Conference Board du Canada. <https://www.conferenceboard.ca/product/death-by-a-thousand-paper-cuts/> [Publication offerte en anglais seulement.]
- Bemrose, R. K., Brown, W. M., & Tweedle, J. (2017). [Parcourir tout le trajet : estimer l'effet des frontières provinciales sur le commerce lorsque l'unité géographique compte](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2017394-fra.htm) (Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 394, produit n° 11F0019M au catalogue). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2017394-fra.htm>
- Bemrose, R. K., Brown, W. M., & Tweedle, J. (2020). [\[Parcourir tout le trajet : estimer l'effet des frontières provinciales sur le commerce lorsque la géographie — et tout le reste — compte\]](https://doi.org/10.1111/caje.12466). *Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'économie*, 53, 1098–1131. <https://doi.org/10.1111/caje.12466>
- Bernard, A. B., & Jensen, J. B. (1999). [\[Rendement exceptionnel des exportateurs : cause, effet ou les deux?\]](https://doi.org/10.1016/S0022-1996(98)00027-0). *Journal of International Economics*, 47(1), 1–25. [https://doi.org/10.1016/S0022-1996\(98\)00027-0](https://doi.org/10.1016/S0022-1996(98)00027-0)
- Comité du commerce intérieur. (1995). [Accord sur le commerce intérieur](https://www.cfta-alec.ca/fr/agreement/agreement-on-internal-trade). 1^{er} juillet 1995. <https://www.cfta-alec.ca/fr/agreement/agreement-on-internal-trade>
- Comité du commerce intérieur. (2025). [Accord canadien de reconnaissance mutuelle sur la vente de produits](https://www.cfta-alec.ca/fr/acrm). <https://www.cfta-alec.ca/fr/acrm>
- Cotton, C. S., & Teeter, D. (2025). [\[Éliminer les obstacles au commerce intérieur du Canada\]](https://www.econ.queensu.ca/sites/econ.queensu.ca/files/wpaper/qed_wp_1529.pdf). Document de travail n° 1529 du Département d'économie de l'Université Queen's. https://www.econ.queensu.ca/sites/econ.queensu.ca/files/wpaper/qed_wp_1529.pdf [Publication offerte en anglais seulement.]
- Eichenbaum, M., Alexopoulos, M., & Kronick, J. M. (2024). [\[Récupérons les milliards que nous coûtent les obstacles au commerce intérieur du Canada\]](https://cdhowe.org/publication/eichenbaum-alexopoulos-and-kronick-lets-reclaim-billions-were-paying-canadas/). Institut C.D. Howe. <https://cdhowe.org/publication/eichenbaum-alexopoulos-and-kronick-lets-reclaim-billions-were-paying-canadas/> [Publication offerte en anglais seulement.]
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. (2025). [Bulletin sur la coopération entre provinces et territoires au Canada : état des lieux du commerce intérieur — édition 2025](https://www.cfib-fcei.ca/fr/site/commerce-interieur-cooperation-interprovinciale). <https://www.cfib-fcei.ca/fr/site/commerce-interieur-cooperation-interprovinciale>

Gouvernement de l'Alberta. (2024). [[Ouvrir la voie en matière de commerce interprovincial](https://www.alberta.ca/leading-the-way-on-interprovincial-trade)]. <https://www.alberta.ca/leading-the-way-on-interprovincial-trade> [La page de référence est offerte en anglais seulement.]

Gouvernement de l'Ontario. (2025). [Entente de coopération concernant les pipelines, les minéraux critiques et le développement énergétique responsable : Ontario, Alberta et Saskatchewan](https://www.ontario.ca/fr/page/entente-de-cooperation-concernant-les-pipelines-les-mineraux-critiques-et-le-developpement-energetique-ontario-alberta-saskatchewan). <https://www.ontario.ca/fr/page/entente-de-cooperation-concernant-les-pipelines-les-mineraux-critiques-et-le-developpement-energetique-ontario-alberta-saskatchewan>

Macmillan, K., & Grady, P. (2007). [[Obstacles interprovinciaux au commerce intérieur des biens et des services et aux mouvements de capitaux : politiques, lacunes dans les connaissances et enjeux de recherche](https://www.researchgate.net/publication/24116118_Interprovincial_Barriers_to_Internal_Trade_in_Goods_Services_and_Flows_of_Capital_Policy_Knowledge_Gaps_and_Research_Issues)]. https://www.researchgate.net/publication/24116118_Interprovincial_Barriers_to_Internal_Trade_in_Goods_Services_and_Flows_of_Capital_Policy_Knowledge_Gaps_and_Research_Issues [Publication offerte en anglais seulement.]

Manucha, R. (2025). [[Garder les yeux sur l'objectif : un plan d'action pour accélérer l'élimination des obstacles au commerce intérieur au Canada](https://cdhowe.org/publication/eyes-on-the-prize-a-game-plan-to-speed-up-removal-of-internal-trade-barriers-in-canada/)]. Institut C.D. Howe. <https://cdhowe.org/publication/eyes-on-the-prize-a-game-plan-to-speed-up-removal-of-internal-trade-barriers-in-canada/> [Publication offerte en anglais seulement.]

Manucha, R., & Tombe, T. (2022). [[Libéraliser le commerce intérieur par la reconnaissance mutuelle : une analyse juridique et économique](https://www.trevortombe.com/publication/mli_trade/)]. Institut Macdonald-Laurier. https://www.trevortombe.com/publication/mli_trade/ [Publication offerte en anglais seulement.]

Melitz, M. J. (2003). [[L'incidence du commerce sur les réaffectations intra-industrielles et la productivité globale de l'industrie](http://www.jstor.org/stable/1555536)]. *Econometrica*, 71(6), 1695–1725. <http://www.jstor.org/stable/1555536>

Nouvelle-Écosse. (2025). [[Loi sur le libre-échange et la mobilité au Canada](https://www.nslegislature.ca/sites/default/files/legc/statutes%20HTML/free%20trade%20and%20mobility%20within%20canada.htm)]. S.N.S. 2025, ch. 7. <https://www.nslegislature.ca/sites/default/files/legc/statutes%20HTML/free%20trade%20and%20mobility%20within%20canada.htm> [Le texte officiel de la loi est offert en anglais.]

Parlement du Canada. (2025). [Loi sur l'unité de l'économie canadienne, projet de loi C-5](https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/45-1/projet-loi/C-5/premiere-lecture), 45^e législature, 1^{re} session. <https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/45-1/projet-loi/C-5/premiere-lecture>

Shenfeld, A., & Jaffery, A. (2025, 17 mars). [[Un modeste trésor au bout de l'arc-en-ciel d'une entente sur le commerce interprovincial](https://thoughtleadership.cibc.com/article/a-modest-pot-of-gold-at-the-end-of-the-interprovincial-trade-deal-rainbow/)]. CIBC – Leadership éclairé. <https://thoughtleadership.cibc.com/article/a-modest-pot-of-gold-at-the-end-of-the-interprovincial-trade-deal-rainbow/> [Publication offerte en anglais seulement.]

Statistique Canada. (2025). [Commerce interprovincial au Canada, 2023 à 2024](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2025036-fra.htm) (produit n° 11-627-M2025036 au catalogue). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2025036-fra.htm>

Statistique Canada. (2025a). [Enquête canadienne sur le commerce interprovincial, 2023](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250214/dq250214d-fra.htm). *Le Quotidien*, 14 février 2025. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250214/dq250214d-fra.htm>

Statistique Canada. (2025b). [Tableaux symétriques d'entrées-sorties provinciaux](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/15-211-X) (produit n° 15-211-X au catalogue). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/15-211-X>

Statistique Canada. [Tableau 36-10-0222-01](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610022201). Produit intérieur brut, en termes de dépenses, provinciaux et territoriaux, annuel (× 1 000 000). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610022201>

Statistique Canada. [Tableau 36-10-0480-01](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610048001). Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non commerciale, conformes aux comptes des industries. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610048001>

Statistique Canada. [Tableau 36-10-0697-01](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610069701). Commerce interprovincial, niveau sommaire. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610069701>

Statistique Canada. [Tableau 36-10-0705-01](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610070501). Ratios du commerce interprovincial, de la production sectorielle et du produit intérieur brut, Canada, niveau résumé. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610070501>

Statistique Canada. [Tableau 36-10-0709-01](#). Flux des échanges commerciaux des provinces et des territoires, selon la classification détaillée des produits, en dollars courants et constants ($\times 1\,000$). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610070901>

Statistique Canada. [Tableau 36-10-0712-01](#). Ratios du commerce interprovincial, de la production sectorielle et du produit intérieur brut, Canada, niveau détail. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610071201>

Tombe, T. (2025). [\[Éliminer les obstacles : comment les provinces peuvent stimuler la prospérité du Canada en libérant le commerce et la mobilité de la main-d'œuvre\]](#). Institut Macdonald-Laurier. https://macdonaldlaurier.ca/wp-content/uploads/2025/02/20250220_Internal-trade-barriers-Tombe-PAPER-NEW-FINAL.pdf [Publication offerte en anglais seulement.]

Wilson, J. (2025, 26 février). [\[Une province dépose un projet de loi visant à supprimer les obstacles au commerce intérieur\]](#). HRD Canada. <https://www.hcamag.com/ca/specialization/leadership/province-introduces-legislation-to-remove-internal-trade-barriers/526391/> [Article offert en anglais seulement.]